

Un ministre du gouvernement bolivien fait appel de la condamnation de Jeanine Áñez



La Paz, 20 juil. (RHC) Le ministre du gouvernement bolivien, Eduardo del Castillo, a déclaré mardi qu'il fera appel de la peine infligée à l'ancienne présidente de facto Jeanine Áñez, car il estime qu'elle ne répond pas pleinement aux dispositions de la loi.

"Chacune des actions réalisées par Jeanine Áñez entre le 10 et le 12 novembre 2019 manifeste le Code pénal actuel qu'elle devrait être condamnée à une peine de 15 ans de prison", a déclaré le ministre de gouvernement Eduardo del Castillo lors d'une conférence de presse.

Le ministre a contesté la décision du tribunal qui, en juin dernier, a condamné Áñez à 10 ans de prison, accusée des crimes de résolutions contre la Constitution et de manquement aux devoirs dans l'affaire dite du "Coup d'État II".

"Dans les prochains mois, l'ordonnance du tribunal sera déterminée ou sera livrée", a conclu le ministre Castillo.

Áñez a été la solution de l'extrême droite bolivienne pour prendre la place du président élu Evo Morales en 2019, qui a été démis de ses fonctions par la force par des militaires et des policiers de haut rang, en complicité avec des organisations et des puissances étrangères.

Après son accession à la présidence, Jeanine Áñez a déclenché une persécution implacable contre les partisans d'Evo Morales et les membres de l'organisation Movimiento al Socialismo (Mouvement vers le socialisme)(MAS).

Elle est notamment accusée des massacres de Senkata et Sacaba pendant le coup d'État, où des dizaines de Boliviens ont perdu la vie dans des affrontements avec les forces répressives.

La défense de Jeanine Áñez a déposé un recours en appel à Sucre contre la peine principale, l'argument principal étant l'ingérence politique.

Source Telesur

Bolsonaro cherche à semer la confusion au Brésil comme Trump l'a fait aux États-Unis"

Brasilia, 20 juil. (RHC) L'ancien président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva accuse Jair Bolsonaro de semer la confusion au Brésil en raison de ses accusations sur la prétendue insécurité du système électoral.

Bolsonaro a tenu lundi une réunion avec les ambassadeurs d'une quarantaine de pays.

Au cours de la réunion, l'actuel président brésilien a critiqué la fiabilité des urnes électroniques qui sont utilisées dans le pays depuis 1996. Il a également accusé les magistrats de la Cour suprême fédérale (STF) de "conspirer" pour favoriser Lula da Silva lors des élections d'octobre prochain.

En réponse, l'ancien président de gauche a assuré que Bolsonaro cherche à semer la confusion de la même manière que Donald Trump lors des élections présidentielles de 2020 aux États-Unis.

"Bolsonaro veut semer la confusion comme Trump l'a fait aux États-Unis. Il veut faire naître des soupçons là où il n'y en a pas. Il essaie de tromper les gens pour justifier certaines conneries", a twitté Lula da Silva.

En réponse, les députés de l'opposition ont demandé mardi l'ouverture d'une enquête sur le président, l'accusant de s'en prendre au système électoral d'un pays démocratique sans présenter aucune preuve à l'appui de ses théories de complot.

L'on ne peut pas permettre que le poste de président de la République soit utilisé pour subvertir et attaquer l'ordre démocratique, semer le chaos et déstabiliser les institutions", peut-on lire dans le communiqué.

Bolsonaro est également accusé d'avoir commis une irrégularité administrative, d'avoir fait de la propagande électorale anticipée, d'avoir abusé du pouvoir politique et économique et d'avoir commis des crimes contre l'État de droit démocratique.

Source HISPANTV

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/294067-un-ministre-du-gouvernement-bolivien-fait-appel-de-la-condamnation-de-jeanine-anez>



Radio Habana Cuba